

DANS L'ACTUALITE du 27 février au 2 mars 2015

### Textes officiels

JORF n° 0051 du 1<sup>er</sup> mars 2015

Modernisation des règles de fonctionnement et des procédures suivies devant le Tribunal des conflits et création d'une procédure de questions préjudicielles entre les juridictions des deux ordres

[Décret n° 2015-233 du 27 février 2015 relatif au Tribunal des conflits et aux questions préjudicielles](#)

La défense extérieure contre l'incendie communale n'est plus définie à partir de prescriptions nationales : les règles sont fixées, par arrêté préfectoral, au niveau départemental après concertations locales. Elles sont ensuite déclinées au niveau communal ou intercommunal

[Décret n° 2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie](#)

JORF n° 0049 du 27 février 2015

Procédure intégrée pour le logement (PIL) : décret d'application de l'ordonnance n° 2013-888 du 3 octobre 2013 relative à la procédure intégrée pour le logement

Ce décret précise les modalités de mise en œuvre de cette procédure en ce qui concerne :

- l'engagement de la procédure et l'autorité compétente pour la mener ;
- les mesures d'adaptation des documents de rang supérieur ;
- l'enquête publique organisée dans le cadre d'une procédure ne procédant pas à l'adaptation d'un document de rang supérieur ;
- la démarche unique d'analyse des incidences environnementales et la saisine d'une autorité environnementale unique ;
- la mesure facultative visant à faciliter la procédure d'instruction et la délivrance des autorisations requises en matière d'urbanisme pour permettre la réalisation du projet bénéficiant de la procédure intégrée (conditions et délais).

[Décret n° 2015-218 du 25 février 2015 relatif à la procédure intégrée pour le logement](#)

## Projet de loi

Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour la croissance et l'activité :  
audition de ministres les Mardi 3 et mercredi 4 mars 2015

[Ces auditions sont ouvertes à la presse et à l'ensemble des sénateurs. L'audition du ministre de l'économie est diffusée en direct sur le site du Sénat.](#)

## Jurisprudence

Le Conseil d'État casse plusieurs arrêts de la cour administrative d'appel de Lyon relatifs aux projets d'aménagements en lien avec la construction du futur Grand Stade (dit « stade des lumières ») de Lyon et renvoie ces affaires à la cour pour qu'elles soient rejugées.

[CE 27 février 2015 \*ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - communauté urbaine de Lyon\*, req. n° 382557, 382632](#)

[CE 27 février 2015 \*ministre de l'intérieur - communauté urbaine de Lyon\*, req. n° 382502, 382629, 382630, 382631](#)

[CE 27 février 2015 \*Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise \(Sytral\)\*, req. n° 382625](#)

[CE 27 février 2015 \*Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise \(Sytral\)\*, req. n° 373962](#)

Motifs de résiliation d'une convention conclue entre deux personnes publiques relative à l'organisation du service public ou aux modalités de réalisation en commun d'un projet d'intérêt

[CE 27 février 2015 \*commune de Béziers\*, req. n° 357028](#)

Précisions quant à ce qui relève du pouvoir souverain des juges du fond et ce qui relève du contrôle du juge de cassation en matière de sanction disciplinaire

[CE 27 février 2015 \*La Poste\*, req. n° 376598](#)

Terrain à lotir et ses abords, et prorogation du permis de construire

[CE 25 février 2015 M. B., req. n° 371796](#)

La cour a méconnu, au prix d'une erreur de droit, la portée des dispositions de l'article R. 431-16 du code de l'urbanisme en se fondant, pour annuler les permis attaqués, sur l'absence d'étude d'impact sans rechercher si celle-ci était exigée pour un projet soumis à autorisation en application du code de l'urbanisme

[CE 25 février 2015 communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines, req. n° 367335](#)

### **Réponse ministérielle**

[Rép. min. n° 12752, JO Sénat du 29/01/2015 - Pièce complémentaire à une demande de permis de construire](#)

### **Vu par ailleurs**

Contrat public

Projet d'ordonnance marchés publics : l'Unsfa remontée contre le silence sur la maîtrise d'œuvre

[L'Union nationale des syndicats français d'architectes juge « inacceptable » l'orientation prise dans le projet de transposition des directives européennes sur les marchés publics. Le texte n'aborde pas du tout la maîtrise d'œuvre. Mais fait la part belle aux marchés globaux.](#)

Source : le Moniteur du 27/02/2015

La Lettre de la DAJ n° 182 est parue

[Rapport public annuel de la Cour des comptes 2015 - Didier Migaud, Premier président de la Cour des Comptes](#)

Source : DAJ du 26/02/2015

Collectivités territoriales

### Comment les régions préparent les fusions

[Le 1er janvier 2016, les 22 régions de métropole vont laisser leur place à 13 grandes régions. Ce qui implique un vaste mouvement de fusions concernant pas moins de 16 d'entre elles aujourd'hui.](#)

Source : localtis.info du 27/02/2015

### Un contrat de plan spécifique à la métropole de Lyon

[Quelque 640 millions d'euros serviront au financement de projets réalisés sur le territoire métropolitain lyonnais.](#)

Source : la gazette des communes du 27/02/2015

### En PACA, la mise au point du contrat de plan s'annonce difficile

[L'Etat et le conseil régional PACA ont approuvé un protocole d'accord pour le futur contrat de plan 2015-2020 doté de 1,65 milliard d'euros. 835 millions d'euros sont apportés par la région et 823 millions d'euros par l'Etat. Mais les deux principaux conseils généraux de PACA \(les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes\) sont vent debout contre ce projet.](#)

Source : le Moniteur du 27/02/2015

### **Vu dans les revues**

AJDA n° 7/2015 du 2 mars 2015 p. 379, *Xynthia, ou l'incurie fautive d'un maire obstiné*, par Chantal Cans, Jean-Marie Pontier, Thierry Touret

AJDA n° 7/2015 du 2 mars 2015 p. 396, *Du pouvoir de résiliation unilatérale d'un contrat administratif par le cocontractant de l'administration*, par Fabrice Melleray

BJCP n° 98 janvier-février 2015 p.11, *Quelle définition de la clause exorbitante du droit commun ?*, conclusions Frédéric Desportes

BJCP n° 98 janvier-février 2015 p.45, *La garantie de parfait achèvement a-t-elle pour objet de garantir à son bénéficiaire un ouvrage conforme à sa destination, ou plus largement, aux stipulations du marché ?*, conclusions Gilles Pellissier

BJCP n° 98 janvier-février 2015 p.54, *Quel contrôle du juge du référé précontractuel sur l'appréciation des garanties et capacités techniques des candidats ?*, conclusions Gilles Pellissier

BJDU n° 1/15 janvier-février 2015 p.3, *Comment envisager des travaux sur une construction au regard du droit de l'urbanisme ?*, par Francis Polizzi

BJDU n° 1/15 janvier-février 2015 p.17, *Les servitudes de moindre densité instituées dans les années 1970 sont-elles encore opposables ?*, conclusions Cécile Barrois de Sarigny

BJDU n° 1/15 janvier-février 2015 p.28, *La délivrance d'un nouveau permis a-t-elle pour effet de retirer un permis de construire précédent ?*, conclusions Frédéric Aladjidi

BJDU n° 1/15 janvier-février 2015 p.54, *L'article L.600-1 du code de l'urbanisme prive-t-il un requérant de la possibilité d'invoquer, par voie d'exception, certains vices de forme ou de procédure à l'encontre d'un document d'urbanisme, lorsque celui-ci fait l'objet d'un recours contentieux encore pendant ?*, conclusions Delphine Hedary

## Presse

**Les députés tentent de démêler les compétences des collectivités**

[Le premier texte sur lequel vont devoir travailler les députés à leur retour de vacances – ou de Syrie – est la loi sur les compétences des collectivités territoriales, baptisée « nouvelle organisation territoriale de la République » \(NOTRe\).](#)

Source : le Monde du 02/03/2015

**Confusion autour des chiffres de la construction**

[Le ministère a « retrouvé » 346.000 logements mis en chantier depuis 2000.](#)

[La réforme du calcul des mises en chantier et des permis de construire relativise la crise du secteur.](#)

Source : les Echos du 02/03/2015

**La Fnac veut ouvrir le dimanche**

[Pour le PDG de la Fnac, la loi Macron sur le travail dominical ne va pas assez loin. L'enseigne souhaite rester ouverte tous les dimanches.](#)

Source : le Parisien du 28/02/2015